



Conseil d'établissement

École de la Clé-d'Or

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2023

18H45

PROCÈS-VERBAL

Présences : Marilyn Brousseau
Anne-Marie Gagnon
Andréane Lambert-Roy
François Proulx
Marie-Noëlle Angers
Cynthia Cormier
Maxime Bégin

Absences : Judith Talbot
Milène Auger
Marie-Christine Laflamme

Participante invitée :
Julie Lessard, directrice

1. PRÉLIMINAIRES

- 1.1 Ouverture de la rencontre
La rencontre débute à 18:45.
- 1.2 Présences et vérification du quorum
Le quorum est atteint.
- 1.3 Modalité des rencontres

2. SECRÉTARIAT

- 2.1 Secrétariat (proposition d'un horaire)
Les membres sont en accord avec l'horaire proposé pour 2023-2024. Cynthia Cormier assure le secrétariat pour la séance de ce soir.
- 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
Il est proposé par Marie-Noëlle Angers d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/01

- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juin 2023 (📁 document)
Il est proposé par Maxime Bégin d'adopter le procès-verbal du 5 juin 2023.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/02

- 2.4 Suivis au procès-verbal
- Garder en tête la demande du Conseil d'établissement d'offrir des activités en anglais (service de garde, parascolaire ou autre). L'enseignant d'anglais vient tout juste d'être embauché, donc la priorité demeure la qualité des services éducatifs rendus aux élèves sur temps de classe pour le moment.
 - Possibilité pour les enseignantes de fréquenter la bibliothèque municipale avec les élèves : un rappel sera fait en ce sens.
- 2.5 Retour sur l'assemblée générale de parents tenue le 20 septembre 2023
- La tournée dans les classes par les membres du CÉ lors des rencontres de parents de début d'année a été un succès puisqu'il y a eu une participation record à l'assemblée générale de parents. À reconduire l'an prochain...
 - Proposition de fournir plus d'informations sur les différents rôles au sein du Conseil d'établissement ainsi que dans les diverses instances du CSSDN
- 2.6 Révision du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2023
- Correction de quelques coquilles
- 2.7 Déclaration d'intérêts
- Chaque membre du conseil d'établissement doit signer une déclaration d'intérêts et indiquer si le membre a des intérêts conflictuels en lien avec son mandat au conseil d'établissement. Les membres présents remettent leur déclaration d'intérêts.

3. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

- 4.1 Procédure d'élection pour combler les postes au CE
- 4.1.1 Président(e)
- Maxime Bégin se propose.
 - Marie-Noëlle Angers propose Marilyn Brousseau.
 - À la suite d'une discussion, Maxime Bégin laisse sa place à Marilyn Brousseau.
 - Marilyn Brousseau est donc élue comme présidente pour l'année 2023-2024.
- 4.1.2 Vice-président
- Maxime Bégin se propose.

- Il n'y a pas d'autre proposition.
- Maxime Bégin est donc élu comme vice-président pour l'année 2023-2024.

4.1.3 Représentante au comité de parents : Mme Marilyn Brousseau (AG 20-09-2023)

4.1.4 Substitut au comité de parents : M François Proulx (AG 20-09-2023)

4.1.5 Représentant (e) de la communauté

- Myriam Lambert-Dumas (conseillère municipale) avait été approchée par les membres du Conseil d'établissement. Comme elle est employé du Centre de services scolaire, elle ne peut pas occuper le rôle de représentante de la communauté.

- Il est convenu d'offrir la place à un autre conseiller municipal. Un membre du CÉ approchera le conseil municipal pour qu'un autre conseiller soit identifié. Nous en parlerons à la prochaine séance.

4.2 Proposition et adoption du calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2023-2024

Il est proposé par François Proulx d'adopter le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/03

4.3 Adoption de deux mesures en lien avec la gratuité scolaire

1. Paiement des factures en 2 versements
2. Mention sur toutes les listes de fournitures scolaires que « tout le matériel demandé peut être usagé s'il répond au besoin ».

Il est proposé par Cynthia Cormier d'adopter les deux mesures en lien avec la gratuité scolaire.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/04

4.4 Approbation des activités éducatives

Il est proposé par Maxime Bégin d'adopter les activités éducatives présentées lors de la séance : gym mobile l'Envol, cueillette de citrouille à la Rosée du matin, visite de la caserne de pompiers, animation des poules savantes, Crosscountry des Navigateurs, planétarium Aster, Tour Martello et sciences en folies.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/05

4.5 Activité de financement et déjeuner de Noël

L'activité de financement sera une vente de pain de la boulangerie DeMailly. Les membres du CÉ souhaitent approuver la campagne de financement sous le même principe qu'en 2022-2023. Les détails seront donnés par courriel dans les prochaines semaines. La date du déjeuner de Noël sera le mercredi le 20 décembre.

Il est proposé par Cynthia Cormier d'adopter la campagne de financement (vente de pain de la boulangerie DeMailly).

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/06

4.6 Activités / Voyage de fin d'année

- Première soumission : voyage d'une journée à Québec
- Deuxième soumission : voyage à Québec avec un coucher et Bora Parc le lendemain
- Possibilité d'une troisième soumission pour un voyage à Montréal s'il y a demande des parents (sondage sera acheminé).
- La campagne de financement de vente de fromage serait renouvelée cette année près de la fête de Pâques, et ce, avec la compagnie Perfection. Les membres du CÉ souhaitent que l'option d'acheter le fromage *frais du jour* soit accessible.

Il est proposé d'adopter la campagne de financement de vente de fromage pour soutenir le voyage de fin d'année des 6^e année.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/07

4.7 Budget « Aide aux parents »

- 3200\$ de budget en 2023-2024
- L'idée de sonder les parents et l'équipe-école pour connaître les besoins a été soulevée.
- Maxime Bégin se porte volontaire pour faire un document évolutif dans lequel les idées des membres du CÉ seront notées.
- Développement des trousseaux éducatives proposées par l'éducatrice spécialisée (650\$).
- Discussion autour d'une proposition d'un guide de règlements à l'école (classe, école, service de garde, cour d'école, etc.) à offrir aux élèves du préscolaire et à leurs parents. L'équipe-école se questionne et souhaite que le sujet soit abordé à nouveau lorsque l'enseignante du préscolaire sera présente afin de voir si le besoin est généralisé.

Il est proposé par Marie-Noëlle Angers d'adopter la dépense pour le développement des trousseaux éducatives proposées par l'éducatrice spécialisée (650\$).

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/08

4.8 Règles de régie interne du Conseil d'établissement

Il est proposé par François Proulx d'adopter telles quelles les règles de régie interne du Conseil d'établissement.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/09

4.9 Demande de soutien de la Municipalité

Marilyn Brousseau présente le plan du projet. Comme les terrains sont utilisés par l'école, la Municipalité demande le soutien du Conseil d'établissement.

Le Conseil d'établissement appuie la demande de soutien et fera parvenir une lettre à qui de droit. Maxime Bégin se porte volontaire pour en faire un premier jet.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/10

5. INFORMATIONS

5.1 Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement

- La formation doit être complétée pour le 30 novembre. Un courriel doit être envoyé à Julie Lessard pour confirmer la complétion de la formation obligatoire.
- Les documents sont remis aux nouveaux membres.

5.2 Premières communications, bulletins et rencontres de parents

- Rappel des dates de communications disponibles dans l'Info-Parents.

5.3 Projet éducatif 2023-2027

- Les travaux du projet éducatif avancent. Ils seront présentés lors du prochain Conseil d'établissement.

5.4 Présentation de l'acte d'établissement 2023-2024

- Point annulé

5.5 Vêtement promotionnel de l'école de la Clé d'Or

- Pour augmenter le sentiment d'appartenance, des soumissions seront faites pour obtenir des vêtements promotionnels de l'école.
- Idée soulevée par un membre : avoir un nom d'équipe sportive ainsi que des vêtements personnalisés à utiliser lors des événements sportifs.

6. RAPPORTS

6.1 Rapport de la présidence

- Remerciements envers les membres du Conseil d'établissement de l'an dernier : Patrick Chainé, Florence Malenfant, Emmanuelle Lord.

6.2 Rapport de la direction

6.3 Rapport du personnel enseignant

- Mise en place d'un comité d'élèves pour augmenter l'engagement et la participation aux décisions (fêtes thématiques, règles sur la cour d'école, etc.).

6.4 Rapport du service de garde

- Manque d'effectif au sein de l'équipe du service de garde. Des recherches sont en cours pour trouver du personnel.

6.5 Rapport de la représentante au comité de parents

6.6 Rapport de l'OPP

- 19 personnes sont intéressées à participer à l'OPP. Plusieurs occasions de s'impliquer sont à venir.

7. AUTRES POINTS

7.1 Date de la prochaine rencontre : 15 novembre 2023

7.2 Le Festif à l'école : Festival de musique qui a lieu à Baie Saint-Paul chaque année et qui offre aux écoles de participer et d'obtenir des spectacles ou des conférences. L'inscription doit se faire en début d'année. À reparler lors du dernier Conseil d'établissement.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Cynthia Cormier de lever l'assemblée à 21 :20.

ADOPTÉ à l'unanimité

CE23-24/11

Julie Lessard
Directrice

Marilyn Brousseau
Présidente

Procès-verbal rédigé par Cynthia Cormier